



KING OF SEMNOZ



Définition :

L'enduro « KING OF SEMNOZ » est une compétition d'enduro VTT qui se coure en individuel. Le but de cette compétition est de permettre aux participants de parcourir durant une journée un nombre défini de spéciales avec comme seul adversaire le chronomètre.

Il existe peu ou quasiment pas de confrontation directe entre les pilotes.

L'objectif est de proposer aux concurrents la possibilité de rouler au maximum pendant un jour sur des parcours complets alliant technique et physique (parcours avec une majorité de sections descendantes et des parties de pédalage).

Le comité de course se réserve le droit de modifier à tout moment le présent règlement, afin de veiller à l'intérêt et la sécurité des participants.

Le fait de participer à la compétition implique l'acceptation pure et simple du présent règlement dans son intégralité.

Cet évènement fait parti du challenge Auvergne Rhône-Alpes Enduro VTT. Ce sera la 2^{ème} manche de ce nouveau challenge. Le règlement de la coupe ARA Enduro est également à prendre en compte.

Organisation :

L'ENDURO *KING OF SEMNOZ* est organisé par le club :

Annecy Cyclisme Compétition

Site internet : <http://www.annecy-cc.com/>

FaceBook : <https://www.facebook.com/AnnecyCyclismeCompétition/?fref=ts>

Coordonnées pour renseignements complémentaires :

Clément : 07 86 14 27 26 / clement.gallay74@gmail.com

Règlement général :

L'épreuve est ouverte à tous les compétiteurs et compétitrices licenciés FFC ou non Pour tous les coureurs non licenciés un certificat médical de moins de 6 mois, de non contre-indication à la pratique du VTT en compétition sera obligatoire et être titulaire d'une licence à la journée.





KING OF SEMNOZ



Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs.

Il est vivement conseillé aux participants de s'informer sur leur police d'assurance personnelle avant de participer aux épreuves (notamment l'assurance «individuel accident»).

L'organisation se réserve le droit de refuser l'inscription de concurrents. Dans ce cas, le concurrent se verra rembourser ses frais d'engagement et ne pourra pas participer à l'épreuve.

Le port du casque intégral à mentonnière monobloc ou amovible (casque type BELL), des gants longs, des genouillères, et d'une dorsale homologuée sont obligatoires. Un sac à dos peut se substituer à la dorsale que s'il est doté lui-même d'une dorsale intégrée homologuée. Le port du casque est obligatoire sur l'ensemble du parcours. Il est toléré de l'enlever lorsque que l'on descend du vélo et que l'on marche à côté.

Tout concurrent parcourant une spéciale sans son équipement sera immédiatement mis hors course.

Les compétiteurs devront utiliser un seul est unique vélo pour la totalité du parcours. (Liaison et spéciale)

Le parcours n'est dévoilé que la veille de l'épreuve. Tout concurrent doit adapter sa vitesse et son comportement à ses capacités personnelles, son équipement ainsi qu'aux conditions générales du terrain et des conditions météorologiques et à l'état du parcours.

Les participants autorisent l'exploitation de toutes les images ou vidéos prises sur le parcours. (paddock, Liaisons et parcours)

Inscriptions :

Les inscriptions sont ouvertes à partir du 27 février 2017

Elles sont limitées à 200 places

Inscriptions sur place possible dans la limite majorée de 5 €

Les inscriptions se feront sur le lien suivant :

http://www.njuko.net/endurosemnoz2017/select_competition

Le tarif est fixé à 30€ pour les licenciés cadets et dames, 35€ pour les autres catégories licenciés et 40€ pour les non-licenciés.

L'engagement du coureur ne sera validé qu'après règlement total des droits d'inscription et présentation de la licence ou du certificat médical





KING OF SEMNOZ



Annulation, Remboursement :

Tout engagement est ferme et définitif. Aucun remboursement ne sera effectué, sauf sur présentation d'un certificat médical, la demande devant être effectuée auprès de l'organisateur au minimum huit jours avant la course. L'organisateur sera seul juge.

La responsabilité de l'Organisateur ne saurait être encourue si, pour un cas de force majeure ou indépendant de sa volonté, la présente compétition devrait être modifiée, écourtée ou annulée.

Programme :

Samedi 6 mai 2017 :

Retrait des dossards aux PUISOTS

Ouverture du parcours, possibilité de reconnaître complètement ou en partie selon l'envie du coureur. Reconnaissance spéciale 3 fortement conseillé.

La journée de reconnaissance sera sous l'entière responsabilité des coureurs.

Dans le cas de navettes motorisée, elles devront impérativement rester sur les routes et en aucun cas rentre sur les chemins.

Les reconnaissances se feront en vélo.

Dimanche 7 mai 2017 :

Retrait des dossards de 6h30 à 7H30 aux PUISOTS

Briefing à 7h30 aux PUISOTS

Départ à 8H des PUISOTS vers la 1^{ère} spéciale

Départ de la course 8h30 toutes les 15 secondes

Liaisons et Spéciales :

Elles seront matérialisées par des rubalises, couloir de rubalise ou flèches directionnelles.

Si le pilote sort accidentellement ou non du tracé, il devra reprendre celui-ci au lieu exact de sa sortie sous peine de pénalité.





KING OF SEMNOZ



Le non-respect de l'intégralité du parcours, la prise de raccourcis ou utilisation de tout autre moyen déloyal pour obtenir un avantage à l'encontre des autres participants, entrainera des pénalités pouvant aller jusqu'à la mise hors course du coureur.

Les liaisons s'effectuent à vélo, à la force de ses mollets et sans assistance extérieure, à un rythme randonnée en suivant le fléchage jusqu'au départ de la spéciale suivante. **Lors des liaisons le coureur est sous son entière responsabilité.**

Pénalités et Réclamations :

- Tout coureur témoin ou acteur d'un accident ne prêtant assistance auprès du pilote si celui-ci le demande, notamment en donnant l'alerte auprès du commissaire ou des secours les plus proches : **disqualification immédiate**
- (Le pilote pourra refaire une spéciale s'il estime qu'il a perdu du temps en portant assistance)
- Tout départ avant son heure : **30 secondes**
- Toute sortie de spéciale volontaire ou non, le parcours doit se reprendre au point de sortie sinon **60 secondes**
- Toute coupe de parcours, ou tout autre moyen déloyal pour obtenir un avantage vis à vis des autres concurrents : **disqualification immédiate**
- Tout comportement volontairement dangereux, odieux ou irrespectueux envers les organisateurs, les secours, les bénévoles, le public, ou la nature et ses sentiers : **disqualification immédiate**

Classements :

- Si un concurrent se fait rattraper il devra être fairplay et reconnaître que son adversaire est plus rapide que lui et donc le laisser passer dès que possible en se rangeant sur le bord de la piste.
- Seuls les temps des spéciales sont pris en compte et comptabilisés pour établir le classement.
- Sera désigné vainqueur de la course, celui qui aura mis le moins de temps pour boucler les spéciales (cumul des temps chrono).





KING OF SEMNOZ



-Ainsi un classement général et par catégorie est établie. En cas d'égalité, le temps sur la 3^{ème} spéciale sera pris en compte pour établir le classement.

-Le chronométrage et le classement sera assuré par LVO : <http://lvorganisation.com/>

Récompenses et remises des prix :

Au terme de l'épreuve, des récompenses seront attribués aux concurrents en fonction des résultats.

La présence des pilotes récompensés à la remise des prix est obligatoire. Les récompenses ne pourront être données à un tiers et ne seront pas données ultérieurement.

Les 3 premiers de chaque catégorie seront récompensés.

Un minimum de 5 concurrents est obligatoire dans chaque catégorie pour que celle-ci soit récompensée.

Catégories récompensés :

-Jeunes Dames, 15 à 18 ans (entre 2002 et 1999),

-Dames, 19 ans et plus (à partir de 1998),

-Cadets, 15 à 16 ans (entre 2002 et 2001),

-Juniors, 17 à 18 ans (entre 2000 et 1999),

-Hommes, 19 à 39 ans (entre 1998 et 1978),

-Master, 40 ans et plus (à partir de 1977),

-Les 3 premiers Scratch.

-VTT électrique E-bike (toutes catégories d'âge confondues)

* âge obtenu au cours de l'année civile

Des récompenses seront données aux premiers de chaque catégorie





KING OF SEMNOZ



Seule l'année de naissance est prise en compte pour l'affectation des participants dans leur catégorie.

Secours :

Ils seront assuré par : DPS (dispositif prévisionnel de secours suivant la réglementation et la validation préfectorale)

